



Cheveux Blancs Cœur Rouge !

La lettre des Retraités.es CGT ...

N°13 - septembre 2026 - Bassin de Champagnole



Sommaire ...

- La Sécu, c'est le droit de vivre
- La Sécu elle est malade
- Au tout début....
- Le salaire socialisé
- Pourquoi j'ai changé de mutuelle
- Merci patron !
- Construire des perspectives pour son avenir
- Ambroise Croizat , le ministre du droit de vivre
- Hommage à Michel Etiévent



La Sécu, c'est le droit de vivre !

Abusif de le proclamer comme tel ? Ben non !

C'est vrai qu'on est tellement martelé, tabassé sur le trou de la Sécu, sur les tricheurs, sur les déremboursements.... qu'ils nous font tellement tout appréhender par le petit bout de la lorgnette qu'on en perd de vue les fondements, qu'on n'arrive plus à humer ses senteurs émancipatrices. **La Sécu, c'est d'abord TOUT, sauf une question de fric !** (au sens de ce que le fric n'est qu'une conséquence de choix opérés).

Nous sommes dans un baston idéologique très puissant, une lutte des classes décomplexée donc très agressive et tout enjeu est transformé en brouillard, en émiettement, en dislocation.

On en arrive ainsi à difficilement faire le lien entre les brisures du vivre ensemble, les angoisses du lendemain décidé incertain, précaire, et la Sécu.

Or, c'est bien elle qui a permis de combler les inégalités, de définir du tangible, du concret, pour la santé, la durée de vie, la natalité, la vie familiale, les accidents du travail, la retraite, le chômage, la prévention, la réparation..... Bref, tous les ressorts de nos vies de travailleuses. Alors, la Sécu, c'est tout simplement, le « **oser vivre** » parce que c'est le filet de sécurité partagé, solidaire pour toutes et tous.

Et c'est bien ce droit de vivre qu'il nous faut reconquérir !



La Sécu elle est malade !

La bonne nouvelle, c'est que ce n'est pas une maladie incurable. Surtout qu'il n'est pas facile de se remettre de 80 ans de coups de couteaux !

C'est son essence même qui ne cesse de gratter le capital. Avec 1,5 fois (+600 milliards) son budget supérieur à celui de l'Etat (350 milliards), c'est une manne considérable qui échappe au marché. Le gâteau était d'autant plus empoisonné que la Sécu fondait de la démocratie sociale puisqu'elle était gérée par les représentant-es des travailleur-es. Insupportable !

L'attaquer de front, l'abattre d'un seul coup aurait constituer un risque social trop important. C'est donc la peste et le choléra qui lui sont lentement distillés...

Ils cassent d'abord son unicité en créant des branches soumises à des objectifs et des budgets qui n'ont plus rien à voir avec les besoins collectifs. La règle du paritarisme permet au patronat d'être à égalité avec les syndicats, quand il ne représente qu'une poignée contre notre masse et nos intérêts de classe. Et quelle égalité quand l'Etat n'est pas neutre et rejoint les intérêts des plus riches ?

La cotisation sociale/socialisée s'efface pour laisser place à l'impôt (CSG, RDS, journée de solidarité..), les pressions s'accroissent de plus en plus contre les mutuelles pour faire la place aux fonds de pension, aux grands groupes d'assurances L'universalité est brisée, beaucoup ne peuvent même plus accéder à une mutuelle, c'est trop cher.

Le patronat a mis la main sur la branche ATMP (non déficitaire, bel indicateur !), indépendante de la Sécu, ce qui lui permet ainsi d'invisibiliser les dégâts des conditions de travail.

Donc un abattage structurel mais pas que. Il y a les grandes campagnes idéologiques sur les tricheurs, les faux malades, la mort du travail, le coût insupportable du travail, les « charges » trop lourdes comme si elles sortaient de leur propre poche...

Et cerise sur le gâteau, les exonérations ! Au nom de la sacro-sainte compétitivité, le grand patronat se voit exonéré de cotisations sociales, année après année, soit 88 milliards issus du travail qui ne reviennent pas à la Sécu. 559 milliards cumulés depuis 1993 ! Un vrai hold-up. C'est qui alors les tricheurs ?

Et à chaque rentrée, nous luttons contre le PLFSS. Le budget de la Sécu est étatisé, intégré dans les comptes publics, donc dans le déficit. De quoi accuser le chien d'avoir la rage et de justifier tous les coups de couteaux ...

Alors, la Sécu n'a pas besoin de pansement ni de remède à petite dose. Elle a besoin de luttes massives et de long terme pour pouvoir être en capacité de se remettre debout. Et ça, c'est notre responsabilité.

Au tout début....

Il serait vain de nier le rôle qu'a joué la solidarité.

En effet, il est évident que l'homme préhistorique savait s'occuper des siens lorsque ceux-ci naissaient avec un handicap, ces derniers ne restaient pas insensibles devant cet état de fait. Surtout, les études anthropologiques montrent que l'homme paléolithique savait aussi prendre en charge les personnes âgées, atteintes par la maladie et la douleur liées à la vieillesse.

Il était avant tout solidaire, il aidait à construire des villages et des puits, afin de pouvoir accéder à l'eau potable, nécessaire à la vie quotidienne.

Ils avaient bien compris que la solidarité était indispensable. Ça devrait nous faire réfléchir aujourd'hui....



**Si le travail est un "coût" et
que les cotisations sont des
"charges", sauvons les
patrons, n'allons plus bosser!**

Le salaire socialisé contre la cotisation assurantielle

4 principes fondateurs de la Sécurité Sociale :

- **L'universalité** : A vocation à couvrir progressivement **toute la population** résidente face aux risques sociaux, sans exclusion liée au statut ou à la fortune
- **L'unicité (ou unité)** : Vise à rassembler au sein d'un **même organisme** et d'un même système l'ensemble des risques et des catégories de travailleurs, rompant avec la division des anciennes caisses
- **L'uniformité** : Garantit des **règles communes** de protection et de calcul des prestations pour assurer des conditions de vie décentes.
- **La gestion démocratique (ou paritarisme)** : Confie la gestion des caisses de Sécurité sociale aux **représentants élus** des assurés (salariés) et des employeurs, assurant l'indépendance de l'institution.

La cotisation est assise sur la richesse créée par le travail. C'est le salaire qui sert de base au calcul des cotisations. C'est le salaire socialisé.

On parle à tort de « cotisations patronales ». Certes, elles ne sont pas prélevées sur le salaire du-de la travailleur-e, mais c'est bien son travail qui a produit de la valeur.

C'est ce que l'on appelle le salaire socialisé. Cette partie des salaires est mise dans le pot commun afin de satisfaire aux besoins de santé de la population.

Au commencement de la Sécu, la mutualité s'est opposée à sa création et a tout fait pour qu'elle ne voit pas le jour.

Comme la situation économique d'après-guerre était difficile, les recettes de la Sécu ne pouvaient couvrir toutes les situations. Et aussi, son créateur Ambroise Croizat est forcé de quitter le Ministère du Travail en 1947, ne pouvant achever la mise en place de la Sécu.

Aussi des mutuelles s'y sont engouffrées - A l'époque on appelait ça des mutuelles chirurgicales- pour couvrir, notamment les frais de chirurgie... Il y en avait de 2 sortes : les mutuelles accompagnatrices des reculs-tout en les déplorant, et les mutuelles de travailleurs qui combattaient ces reculs sociaux. Et surtout le patronat s'élevait contre toute hausse des cotisations sociales,

Cela a ainsi empêché, à la satisfaction du patronat de doter la Sécurité Sociale des moyens dont elle avait besoin pour couvrir tous les frais de santé.

Cela a permis aux gouvernements depuis De Gaulle d'instaurer le ticket modérateur qui laisse à la charge de l'assuré social une partie de ses frais médicaux. Aujourd'hui, en plus du ticket modérateur, il y a la contribution sur chaque acte de santé : consultation, acte de labo, boîte de médicaments...etc. que les mutuelles prennent en partie en charge.

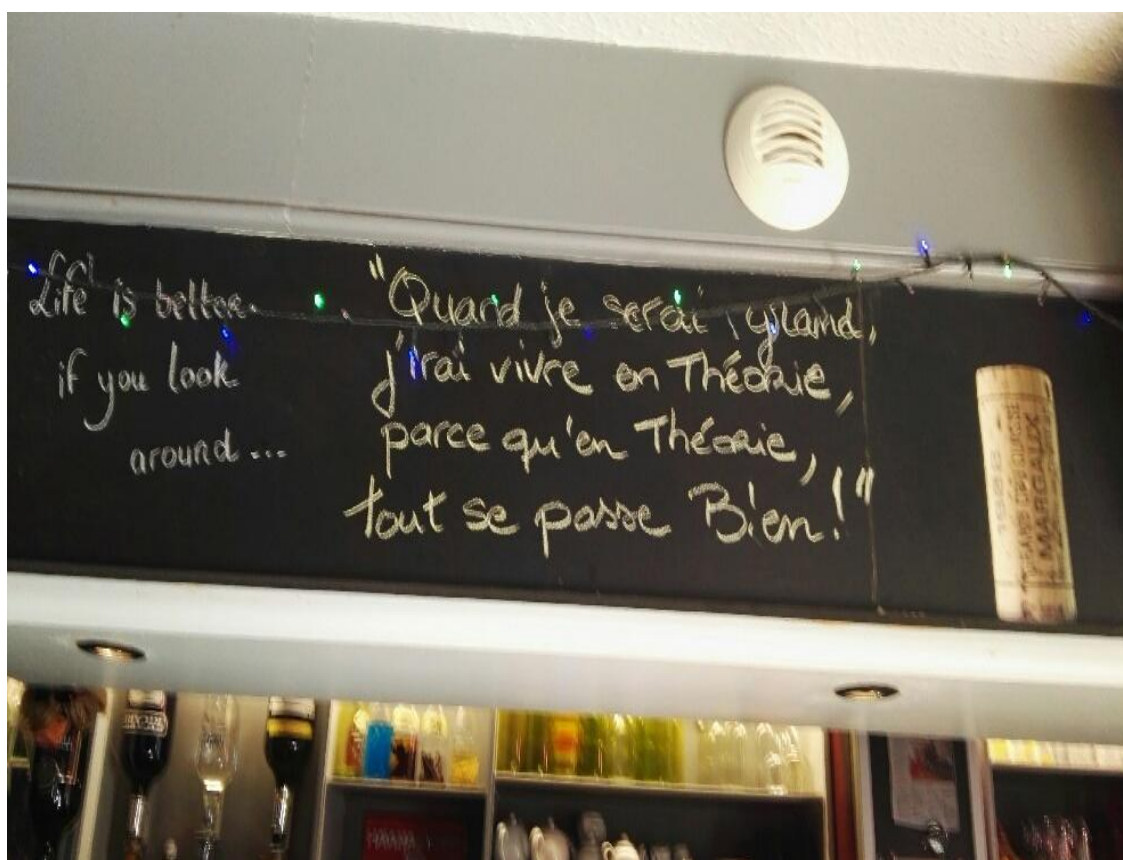
Mais la grande différence avec la Sécu, c'est que la cotisation pour la mutuelle ne dépend pas du salaire. Pour les retraité-es, il n'y a pas de part « patronale ».

Le coût de la mutuelle dépend de l'âge (plus on est âgé, plus le tarif monte), des « risques » que l'on souhaite voir couvrir : optique, dentaire, orthopédie, frais d'hospitalisations non pris en charge par la sécu...

Nombre de retraité-es n'ont plus les moyens de se payer une mutuelle.

Pour une année, le coût de la mutuelle s'élève à plus d'un millier d'euros pour un-e retraité-e.

Nous avons tout intérêt à continuer à nous battre pour reconquérir la Sécurité Sociale et ses principes fondateurs !



Pourquoi j'ai changé de mutuelle..

« J'ai décidé de changer pour une **véritable mutuelle santé ENTIS**, porteuse de **valeurs de solidarité, d'entraide et de transparence**, plutôt que de choisir un organisme qui se présente comme une mutuelle alors qu'il fonctionne en réalité comme une assurance.

Je souhaite être accompagné par un organisme qui place réellement **l'intérêt de ses adhérents, la qualité des garanties et l'accès aux soins** au cœur de ses priorités, et non uniquement la recherche de rentabilité. Cette décision correspond davantage à mes convictions et à ma vision d'une protection santé fondée sur de vraies valeurs humaines. »

« Moi j'ai changé de mutuelle aussi parce que j'en avais marre d'être chez des marchands de tapis. La vitrine est toujours propre sur elle mais derrière, il y a une incapacité à écouter, entendre, expliquer. Pour récupérer du fric, ils sont à peine polis et quand toi tu dois te faire rembourser, là pas de souci, tu attends. D'année en année, ils m'ont écoeurée. Personne ne répond à tes mails. Si tu veux changer quelque chose, il n'y a que le courrier en recommandé. Bref, pitoyable. Je suis partie à Alternative mutualiste parce que là je retrouve les idéaux qui n'ont jamais été trahis. »



Merci patron !

La caisse d'accidents du travail et maladies professionnelles est la moins bien connue de ce qui compose la Sécurité Sociale. Peut-être parce que le patronat l' a fait sortir de la Sécu, qu'elle n'est plus accolée aux autres branches.

Elle a une caractéristique très particulière : elle est financée uniquement par les cotisations des employeurs pour les travailleur-es du privé et les contractuels de la Fonction publique, sauf celle de l'Etat. Normal ! Ce sont eux qui portent juridiquement la responsabilité de notre santé et de notre sécurité au travail.

Là elle est un peu sortie de l'ombre parce le gouvernement Macron s'en prend aux malades, aux victimes d'ATMP : il va sucrer 800 millions d'euros alors que cette caisse n'est pas déficitaire (8 milliards), limiter à 4 ans les arrêts maladie suite à AT/MP, et limiter aussi le revenu de remplacement des IJ (indemnités journalières).

Faire reconnaître un ATMP, pour celles et ceux qui s'y sont déjà collés, c'est le parcours du combattant et c'est calculé pour. On comprend pourquoi seulement 95% des AT déclarés et 50% des MP reconnues, sont pris en charges. C'est du hold-up permanent.

C'est d'autant plus dégueulasse qu'une décision de la Cour de Cassation (2023) demandait assez fermement la hausse des montants des réparations pour les victimes et l'augmentation du versement annuel de la caisse AT-MP à la branche Maladie pour compenser la sous-déclaration organisée par les patrons.

Il faut ajouter à tout ça le fait que le Medef se bat inlassablement pour invisibiliser toutes les atteintes à la santé au travail, pour réduire le tableau des maladies pro, pour diminuer les cotisations. Encore un gros scandale parce que le taux n'a jamais été aussi bas , sans parler des exonérations de cotisations sociales alors que nous sommes passés d'une moyenne de 2 morts par jour, à 3 !

Nous sommes donc toutes et tous concernés par ces choix politiques et pourtant, ce n'est pas un des fers de lance du syndicalisme en général. Les enjeux sont opacifiés, tout comme les niches sociales et fiscales des grands patrons.

Reconstruire une Sécu intégrale, unique, avec les mutuelles incorporées et la salarisation des professionnels de santé permettrait de mieux saper ce pouvoir patronal exorbitant.

Dans l'immédiat, il nous appartient d'en faire un gros pavé dans la marre, de l'amener dans le débat public, de mener la bataille des idées pour rendre les enjeux visibles.

Construire des perspectives pour l'avenir !

Peut-être que notre 1^{er} travail syndical serait de la réinscrire dans notre imaginaire collectif, de la re-penser comme enfant, héritière de la Commune de Paris, pilier de « La Sociale », au sens de véritable République Sociale : la mise en commun des intérêts collectifs qui répondent aux besoins fondamentaux.

Peut-être que le 2^{ème} travail serait de la penser comme une arme contre le capitalisme, avec ses 2 axes : les richesses produites par le travail au service du bien commun et par contre-coup, la question de la démocratie, celle de sa gestion directe par les travailleur-es.

Enfin, nous avons un rapport de force dormant. Tout simplement parce qu'avec la Sécu, nous sommes toutes et tous concerné-es., y avons toutes et tous un intérêt fondamental. A elle seule, elle peut nous permettre de reconstruire de la conscience de classe.

La concernant, ces 3 points devraient nous inviter à repasser à l'offensive. Dans notre histoire sociale, nous n'avons jamais rien gagné en défense. Et ce ne sont pas les perspectives qui manquent, la question est plutôt de comment les fédérer pour en construire une force.

Nos repères revendicatifs portent sur la Sécurité Sociale intégrale, c'est à dire est le projet de refonte globale de la protection sociale visant à prendre en charge à 100 % toutes les dépenses de santé par le régime général.

Alternative Mutualiste est sur le même champ : la vraie mutuelle, c'est la Sécurité sociale. Si on les intégrait dans la Sécu, cela reviendrait à 5 euros par assuré-e.... De quoi repousser les recoins de la finance !

D'autres interconnexions peuvent être réalisées, par exemple avec l'exigence de sécurité alimentaire (le droit à une alimentation saine liée au besoin d'une production respectueuse de l'environnement, toujours avec gestion démocratique). On peut le penser aussi pour le logement, la presse... Bref, de quoi construire un vrai projet de société !



Ambroise Croizat, le ministre du droit de vivre

C'est bien pour cela qu'il est et restera le Ministre des Travailleur-es.

Peu le savent, tant tout a été fait pour effacer son nom, son œuvre colossale.

En 2 ans, il a transformé l'utopie en réel, en concret. Il ne connaissait que trop bien la dure condition ouvrière, la misère, les fins de mois où il n'y a absolument rien.

Il nous a légué du droit, beaucoup de droits. Ils ont transformé, amélioré durablement nos vies. Et c'est bien tout l'enjeu d'aujourd'hui tant les puissants et dirigeants ne l'ont toujours pas digéré, 80 ans après.

Croizat, c'est les Comités d'Entreprises, les Conventions Collectives, la Médecine du travail et de la médecine scolaire.

Il a fait rétablir la loi sur les 40 heures hebdomadaires que Pétain avait supprimée.

Il a fait voter l'augmentation des salaires de 25%, majorer les heures supplémentaires, fait voter l'abrogation de l'abattement de 10% sur le salaire des femmes, ainsi que l'accès des jeunes travailleur-es de moins de 21 ans aux congés payés.

Croizat, c'est aussi l'indemnisation des ouvriers du BTP pour les intempéries, la majoration des rentes pour les mutilé-es du travail, l'intégration des accidents du travail et maladies professionnelles dans le régime de Sécurité Sociale.

C'est encore le maintien de la rémunération du 1^{er} mai, férié et chômé, que le gouvernement et le patronat tentent de nous voler.

A part la Commune de Paris, qui a vite été massacrée, il y a peu d'exemples dans notre histoire où les avancées sociales ont été aussi nombreuses et importantes.

Elles s'expliquent par un contexte très particulier : le patronat a collaboré voire solidement accompagné le nazisme et il sort de la guerre totalement discrédité. La CGT, sort grandie. Idem pour le PCF qui fait 30% des votes. Seule la classe ouvrière, dans sa masse, a résisté au nazisme. Le rapport de forces est là.

A l'heure où l'extrême droite est aux portes du pouvoir par la volonté des détenteurs du grand capital, peut-être nous faut-il réfléchir à comment fédérer toutes les résistances individuelles et invisibles des travailleur-es, à comment refaire conscience de classe pour arracher de nouveaux conquits sociaux.

Hommage à Michel Etiévent

Par la CGT

«La CGT se doit de souligner l'énorme travail qu'a réalisé Michel Etiévent pour rendre à Ambroise Croizat la place qu'il mérite dans la création de la Sécurité sociale.

Militant infatigable de l'histoire, il n'a eu de cesse de présenter Ambroise Croizat comme le « ministre des travailleurs » et « le bâtisseur du conquis social de 1946 ».

À travers les nombreux ouvrages qu'il a écrit comme « Ambroise Croizat ou l'invention sociale », ses articles dans la presse, ses multiples conférences sur tout le territoire notamment dans nos organisations, Michel Etiévent a contribué à l'émancipation de tant de militant-es.

Les documentaires auxquels il a participé, tel « La Sociale », ont connu un véritable succès et ont permis à nos militant-es de s'approprier cette immense conquête sociale au niveau requis.

Le travail collaboratif de Michel Etiévent avec la CGT a été conséquent, fructueux et toujours passionnant. Nous avons apprécié son écriture vivante, sa liberté de ton, son amour pour la justice sociale.

En rendant hommage à sa mère dans son dernier ouvrage « Émilie au bout de la nuit », il a servi la cause de toutes les femmes.»

Par Francis Balay, président d'Alternative mutualiste

«Passeur de mémoire, celui que l'on croyait immortel nous a quitté !

Mon ami , mon frère Michel ETIEVENT s'en va en nous léguant son travail remarquable pour la défense de notre Sécurité Sociale, et un combat infatigable pour rétablir la vérité sur le bâtisseur de la Sécurité Sociale Ambroise CROIZAT .

Son œuvre restera un véritable pilier de l'histoire ouvrière de notre pays.

Il aura été un militant de l'émancipation ouvrière et épris de justice sociale.

Nous avons eu beaucoup de chance de croiser un jour son chemin et pour ceux qui comme moi ont travaillé avec lui ; c'est du bonheur à l'état pur.

Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre c'est de poursuivre sans cesse ce travail de vérité et comme lui , le combat pour sauvegarder et améliorer notre Sécurité Sociale universelle et solidaire».

